



ZONE DE POLICE
BRUXELLES NORD

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2020

Table des matières

Mot du chef de corps	4
Avant-propos	7
1. Environnement	8
1.1 Evolution de la population	9
1.2 Mobilité dans l'espace public	10
1.2.1 Mode de déplacement	10
1.2.2 Comportement des usagers	13
1.3 La transition numérique	15
1.4 Transfert des tâches vers la zone de police	16
1.5 Evolution institutionnelle : la Région de Bruxelles-Capitale	17
1.6 Enjeux sociétaux : la crise migratoire et ses conséquences au niveau local	17
2. Ressources	18
2.1 Ressources humaines	19
2.1.1 Redéploiement zonal	19
2.1.2 Cadre organique – Cadre réel	20
2.1.3 La culture d'entreprise	21
2.1.4 Le leadership	23
2.1.5 Formations et indicateurs	26
2.2 Ressources matérielles	27
2.2.1 Infrastructure	27
2.2.2 Logistique et masse	29
2.2.3 Parc automobile	30
2.3 IT	32
2.3.1 L'informatique	32
2.3.2 Les caméras	32

3. Résultats opérationnels clés	34
3.1 Criminalité	35
3.2 Circulation	37
3.2.1 Projet « axes rouges » - 2018 et 2019	39
3.2.2 Brigade cycliste	40
3.3 Perception de la sécurité par la population :	
notre sondage de la population	41
3.3.1 Sentiment d'insécurité	41
3.3.2 Problématiques de quartier	42
3.3.3 Circulation	43
3.3.4 Chiffre noir	44
3.3.5 Fonctionnement policier	44
3.4 Quelques chiffres – dossiers marquants	45
3.5 Mise en évidence de 2 services – Canine et BST	49
3.6 Deux dossiers judiciaires remarquables	51
3.6.1 Dossier SALAKIS	51
3.6.2 Dossier Tiercé	52
3.7 Partenariat	53
4. Stratégie – projections vers les prochaines années	54
4.1 Plan Zonal de Sécurité 2020-2025	55
4.2 Autres projets zonaux	56
4.2.1 Plan d'action Nord	56
4.2.2 Projet Violence Intra-familiale	57
4.2.3 Digitalisation	58
5. Lexique	60



**MOT DU
CHEF DE CORPS**



La note de politique générale est un exercice d'équilibre. Equilibre entre la présentation de l'activité de la zone de police au cours de l'année écoulée et la mise en perspective de ses projets pour l'année à venir.

C'est donc à la fois à un bilan et à une projection vers le futur que vous conduira la lecture de cette note de politique générale. Avant d'entamer celle-ci, permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions qui, je l'espère, compléteront votre perception de notre travail et notre fonctionnement présentés dans cette note.

Plus que tout autre service public, la police, et plus particulièrement la police locale, est impactée dans son fonctionnement et dans la manière dont elle doit réaliser ses missions par les enjeux et défis qui se posent à la société.



La révolution numérique et la digitalisation sont de grands enjeux sociétaux de ce XXI^e siècle.



La révolution numérique et la digitalisation sont de grands enjeux sociétaux de ce XXI^e siècle. Elles n'entraînent pas qu'une simple mise à jour de notre infrastructure IT et le développement de nouveaux logiciels. Elles nous invitent à réfléchir sur une nouvelle définition et une nouvelle manière de délivrer un service de qualité au public et aux autorités. Dans ce domaine, parmi les différents projets développés par la zone de police, le projet District team mené en collaboration avec la région doit être mis en évidence. Il s'agit d'un logiciel qui facilitera l'échange d'information entre les administrations communales et la police dans le cadre des enquêtes de résidence et permettra également aux citoyens de suivre l'évolution de leur dossier. Sur le plan opérationnel, c'est la poursuite du développement de notre réseau caméras qui a fait et fera l'objet d'une attention particulière en intégrant de manière plus étroite cet outil dans les processus opérationnels de surveillance de l'espace public, mais aussi d'exploitation des images dans le cadre du travail judiciaire. Cette intégration interne du réseau caméra se fera en parallèle avec l'intégration progressive de notre système à une plateforme rassemblant les acteurs régionaux disposant d'un système de caméras de surveillance de l'espace public.

Nous l'avons dit. Nous l'avons répété à de multiples reprises.

Le sous-financement de la justice et de la police fédérale a un impact sur la charge de travail de la police locale.

Pour la justice, ce sont les modifications du fonctionnement du greffe et des modalités de gestion des pièces saisies qui symboliquement constituent l'exemple de ce transfert de tâche. Pour la deuxième fois, après la prise en charge du traitement policier autonome, notre zone de police a dû prévoir dans son budget la création d'un nouveau service assurant les missions ou intégrant les modifications de la tâche du greffe du tribunal de première instance.

A cela s'ajoutent les conséquences de la politique pénitentiaire et le recours désormais majoritaire aux mesures alternatives à la détention. Si celle-ci soulage l'engorgement des prisons et a du sens dans le développement démocratique d'une société, elle oblige les zones de police à de nouvelles tâches de surveillance, de contrôle et de suivi des personnes faisant l'objet de cette mesure. Ce sont nos équipes de quartier et nos services famille-jeunesse qui sont confrontés à cette nouvelle charge de travail. Un récent rapport a indiqué que la police fédérale n'était plus, faute de moyens, en mesure de faire face à une nouvelle crise terroriste. Rapport auquel la police fédérale a répondu qu'elle pourrait faire face à une crise, mais au détriment d'autres missions. **Le confort du choix, la police locale n'en dispose pas. Elle assure des missions de police de base à la population dans 7 domaines.** Elle doit être capable de les assurer tous les 7. La crise que traverse la police fédérale n'a pas que des conséquences pour le citoyen, elle a aussi et surtout un impact sur les polices locales qui voient leur partenaire principal annoncer au fil des mois et des années que son offre en matière d'appui se réduit ou qu'il souhaite que les polices locales reprennent des compétences dans des domaines qui lui sont attribués. Sans modification des mécanismes de financement des polices locales, cette logique du transfert de tâche de la justice et de la police fédérale sans transfert de moyens conduira prochainement à la faillite du modèle de police intégrée à deux niveaux qui sera incapable d'assurer un service minimal équivalent à l'ensemble de la population.

Le tableau en est-il pour autant sombre ? Non. **Les femmes et les hommes de la zone de police s'engagent au quotidien à réaliser l'ensemble de nos missions, mais aussi l'ensemble de nos projets.** Le partenariat avec les écoles, tous réseaux et niveaux confondus, ne cessent de se développer. La fonctionnalité circulation poursuit la mise en œuvre du plan d'action relatif à la sécurité routière. Nous avons développé avec notre expérience du quartier Nord, une forme «démocratiquement» originale du partenariat local de prévention en créant des plateformes de quartier qui réunissent à la fois des habitants, des institutions scolaires et des mouvements citoyens autour des enjeux de sécurité au quotidien liés à leur quartier. Notre zone est une zone de police ouverte vers l'extérieur. Un nombre important de stagiaires, d'étudiants et de chercheurs de tout type et de tout horizon sont accueillis chaque année au sein de notre organisation.



Le sous-financement de la Justice et de la police fédérale a un impact sur la charge de travail de la police locale. >>



La fonctionnalité enquête et recherche avec les projets Osint (internet), SIC (méthode particulière de recherche) et targetting (groupes d'auteurs) pose les bases d'une nouvelle approche de la criminalité de quartier qui tient compte de l'adaptation des groupes d'auteurs locaux et de l'intégration de nouveaux outils. La fonctionnalité police administrative se développe également notamment en renforçant son expertise dans les plans d'urgence et d'intervention. La fonctionnalité proximité quant à elle verra dans l'année 2020 une année de défis où la structuration des partenariats locaux de prévention, l'évolution de l'assistance policière aux victimes et l'approche du phénomène des squats et d'urbanisme occuperont une place clé. Enfin, le nouveau plan zonal de sécurité fera une part belle aux approches de quartier à développer par les commissariats qui verront là enfin une consécration de leur autonomie opérationnelle à mettre en équilibre avec les obligations générales de la zone de police. Les victimes de violence intrafamiliale ne sont pas oubliées puisqu'un commissariat mène une expérience pilote en matière de formation du personnel et de prise en charge des victimes.



Notre zone est une zone de police ouverte vers l'extérieur. Elle cherche à s'améliorer à travers le développement de projets et de partenariats.



Pour conclure, une organisation n'est rien sans l'engagement, l'implication et le travail de qualité des femmes et des hommes qui la composent. C'est pourquoi, la zone poursuivra l'évolution entamée de transition d'une gestion des ressources humaines à une gestion humaine des ressources.

Notre zone continuera à évoluer, convaincue des fondamentaux de son modèle basés sur la proximité, la territorialisation, la décentralisation et la qualité. Cette évolution se fera sans oublier les valeurs et la diversité qui sont deux guides essentiels de la construction de nos approches opérationnelles.

Je vous souhaite une belle lecture.

AVANT-PROPOS

La forme de la note de politique générale a quelque peu été modifiée cette année. L'année 2019 avait été celle de la mise en place d'un nouveau conseil de police. C'était l'occasion de réexpliquer l'ensemble des principes et des modalités de fonctionnement de la zone de police. Cette année, nous mettons en évidence les enjeux clés posés par notre environnement, les ressources à notre disposition pour réaliser nos missions, les résultats obtenus en 2019 et les perspectives pour 2020.

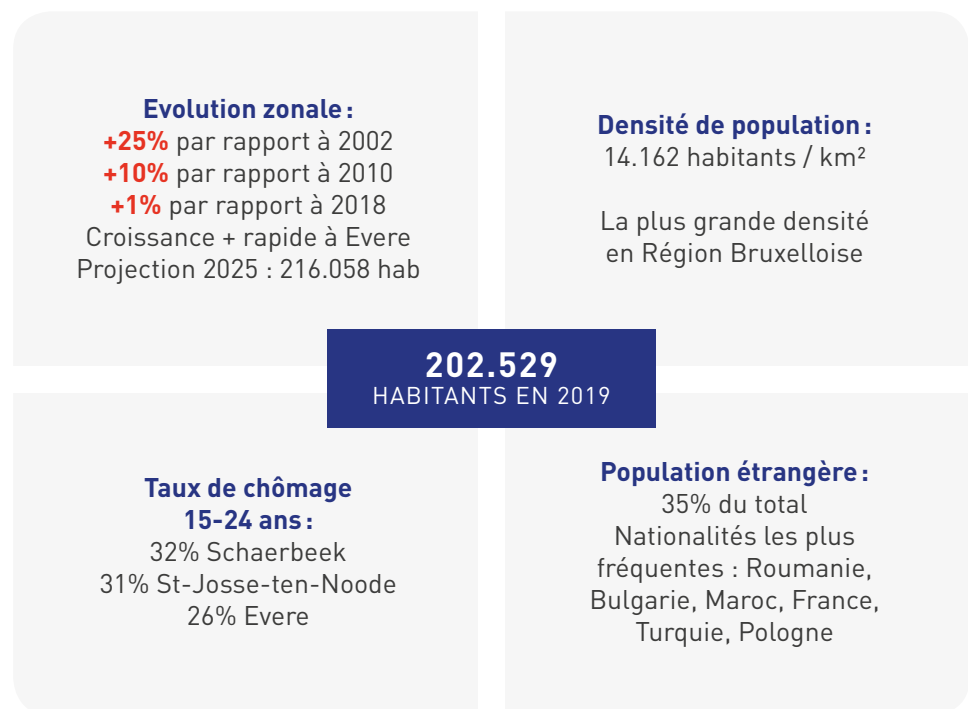
Pour des raisons de mise en page de certains tableaux, des abréviations ont été utilisées. Afin de vous aider dans votre lecture, un lexique a été réalisé et se trouve en fin de note de politique générale.

1

ENVIRONNEMENT

La connaissance de son environnement de travail est nécessaire afin de pouvoir adapter son fonctionnement à toute évolution ou changement. Sont identifiés et brièvement expliqués dans cette partie, les éléments qui ont un impact significatif sur le fonctionnement et le déploiement de notre zone de police : l'évolution de la population, la mobilité dans l'espace public, la transition numérique, le transfert des tâches vers la police locale et l'évolution institutionnelle.

1.1 Population



A retenir :

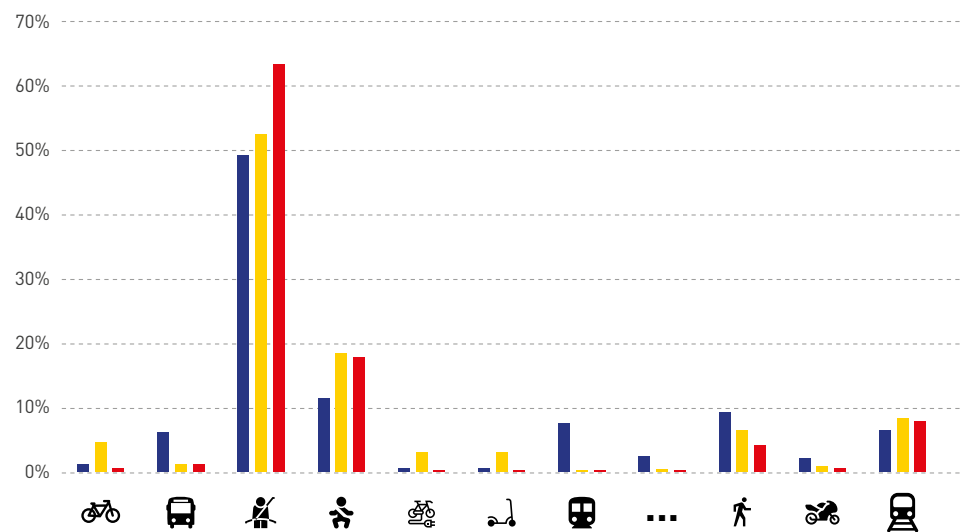
- Forte hausse de la population entraînant une densité très forte
- Taux de chômage non négligeable et plus particulièrement auprès des jeunes
- De nouvelles nationalités au sein de certains quartiers avec l'arrivée de nombreux roumains, bulgares et polonais depuis les années 2000.

1.2 Mobilité et comportement des usagers

Les déplacements dans l'espace public et la question de son partage équilibré entre les différents usagers ont pris une nouvelle importance avec l'attention accrue portée à la sécurité routière. Un bref focus sur les modes principaux de déplacement et les comportements constatés des usagers est une donnée importante de la définition de l'action policière et des moyens qui doivent y être loués.

1.2.1 Mode de déplacement

Proportion de km par mode et par région

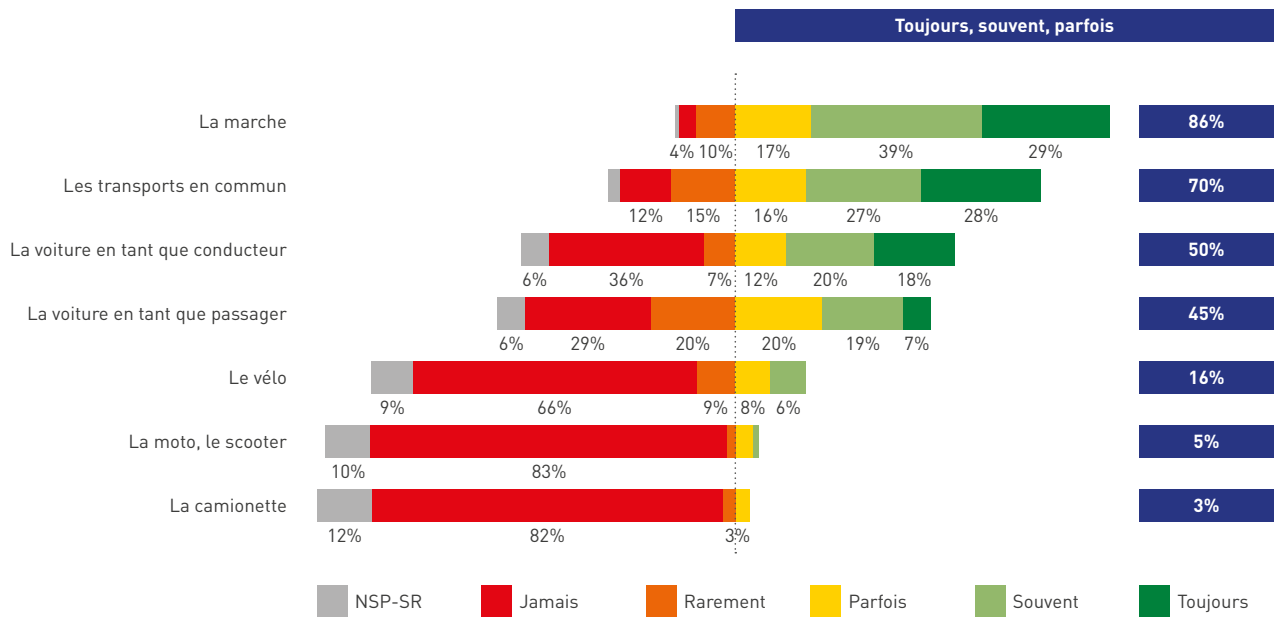


Source : Vias, IBSA

■ Bruxelles ■ Flandre ■ Wallonie

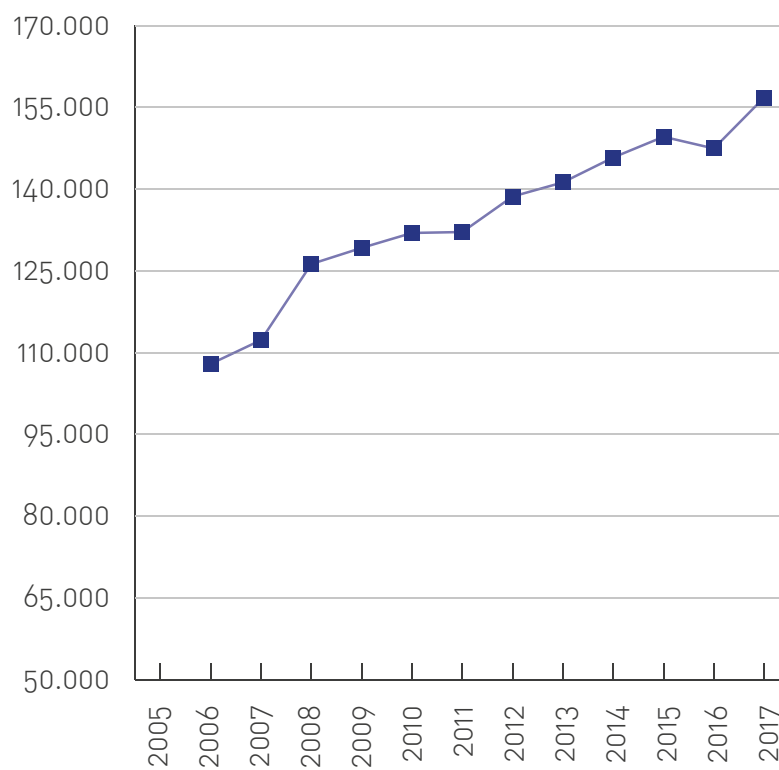
Qu'en est-il dans notre zone ?

Selon le sondage effectué par Dedicated entre avril et juin 2019, les comportements et les modes de déplacement des habitants de la zone de police en matière de mobilité ont pu être mis en évidence.



(% réponses assistées; base : échantillon total : N = 1.052)

Evolution du parc automobile



Source : IBSA

Hausse de 47% du parc de véhicules à moteur pour les communes de Schaerbeek, Evere et Saint-Josse. La hausse est de 4% en Région Bruxelloise.

1.2.2 Comportement des usagers

Quelques chiffres :



3 enfants sur 4 sont mal attachés en voiture !



54 stations Villo sur le territoire de la zone



- > 57% des utilisateurs < 34 ans
 - > 40% des utilisateurs sont Bruxellois
 - > 0,03% d'utilisateurs en Belgique
 - > 4,7km : distance moyenne par jour
 - > 58% par des hommes
-



« Près de la moitié des contrevenants routiers condamnés dans notre Pays récidivent »
« Une déchéance quasiment toujours (86%) suivie d'une nouvelle condamnation »
« 8 condamnés sur 10 sont des hommes »



« Chemin de l'école : c'est à 12 ans et à 16 ans que le risque d'accident augmente le plus. »
« Le vendredi après-midi, période la plus à risque de la semaine pour les élèves »



A retenir :

- La hausse continue du parc automobile sur la zone
- Les 3 modes de déplacement privilégiés par les habitants : la marche, les transports en commun et la voiture.
- Seulement 34% des cyclistes domiciliés sur la zone respectent toujours ou souvent la signalisation routière.
- Adapter la stratégie d'action en fonction des comportements des usagers de la route.
- Attention accrue pour les nouveaux modes de déplacement.

1.4 Transfert des tâches vers la zone de police

Le sous-financement de la Justice et de la police fédérale entraîne un déplacement de la charge de travail vers les polices locales.



1.5 Evolution institutionnelle : la Région de Bruxelles-Capitale



Suite à la VI réforme de l'Etat, la Région Bruxelloise est devenue un acteur incontournable au niveau de la sécurité publique. **La zone collabore activement et participe aux différentes plateformes mises en place dans ce cadre-là**, notamment en ce qui concerne les mesures reprises dans le PGSP (Plan Global de Sécurité et de Prévention), le centre de crise régional, les caméras de surveillance de la voie publique, le centre de traitement des infractions routières (CRT), l'Ecole des métiers de la prévention et de la sécurité (BRUSAFE), la participation au projet OSINT qui permet l'exploitation des flux d'informations virtuels.

L'actuel PGSP reste valable jusqu'en 2020. Dans le nouvel accord de gouvernement, l'accent, en ce qui nous concerne est tout particulièrement placé sur le développement d'une politique de mobilité et de sécurité routière au service des Bruxellois et de leur qualité de vie. Un plan Régional de sécurité routière (2020-2030) sera rédigé en collaboration avec entre autres les communes et les zones de police et avec comme objectif principal la « Vision Zéro » : zéro mort et zéro blessé grave. Les axes d'actions seraient orientés vers la création d'une zone 30 généralisée, le renforcement du CRT, des priorités d'aménagements de sécurisation aux abords de certains lieux tels que les écoles ou les parcs, la garantie de la sécurité des piétons et des cyclistes, l'investissement dans les infrastructures de sécurité (lidars, radars fixes, radars mobiles, caméras ANPR, ...), les brigades cyclistes au sein des zones de police, la sensibilisation et l'éducation des groupes-cibles.

1.6 Enjeux sociétaux : la crise migratoire et ses conséquences au niveau social

Certaines problématiques dépassant largement le cadre de la zone de police ont toutefois des répercussions parfois importantes sur la sécurité au sein de nos quartiers. Il est parfois difficile pour la zone de police de mener une stratégie d'actions dans ce cadre-là, des actions concertées avec tous les acteurs impliqués s'avérant indispensables.

Insécurité dans le quartier
Nord aux abords de la
Gare du Nord

Tensions sur la voie
publique suite à des conflits
au sein de la
communauté syrienne



2

RESSOURCES

2.1 Ressources humaines

2.1.1 Redéploiement zonal

Adapter la structure de la zone pour répondre aux défis posés par l'environnement et en même temps garantir que cette structure répond constamment à nos principes de proximité, de territorialisation, de décentralisation et de qualité est l'exercice permanent qui est celui du management stratégique de la zone. Évoluer sans trahir les principes qui ont fait le succès de notre approche zonale.

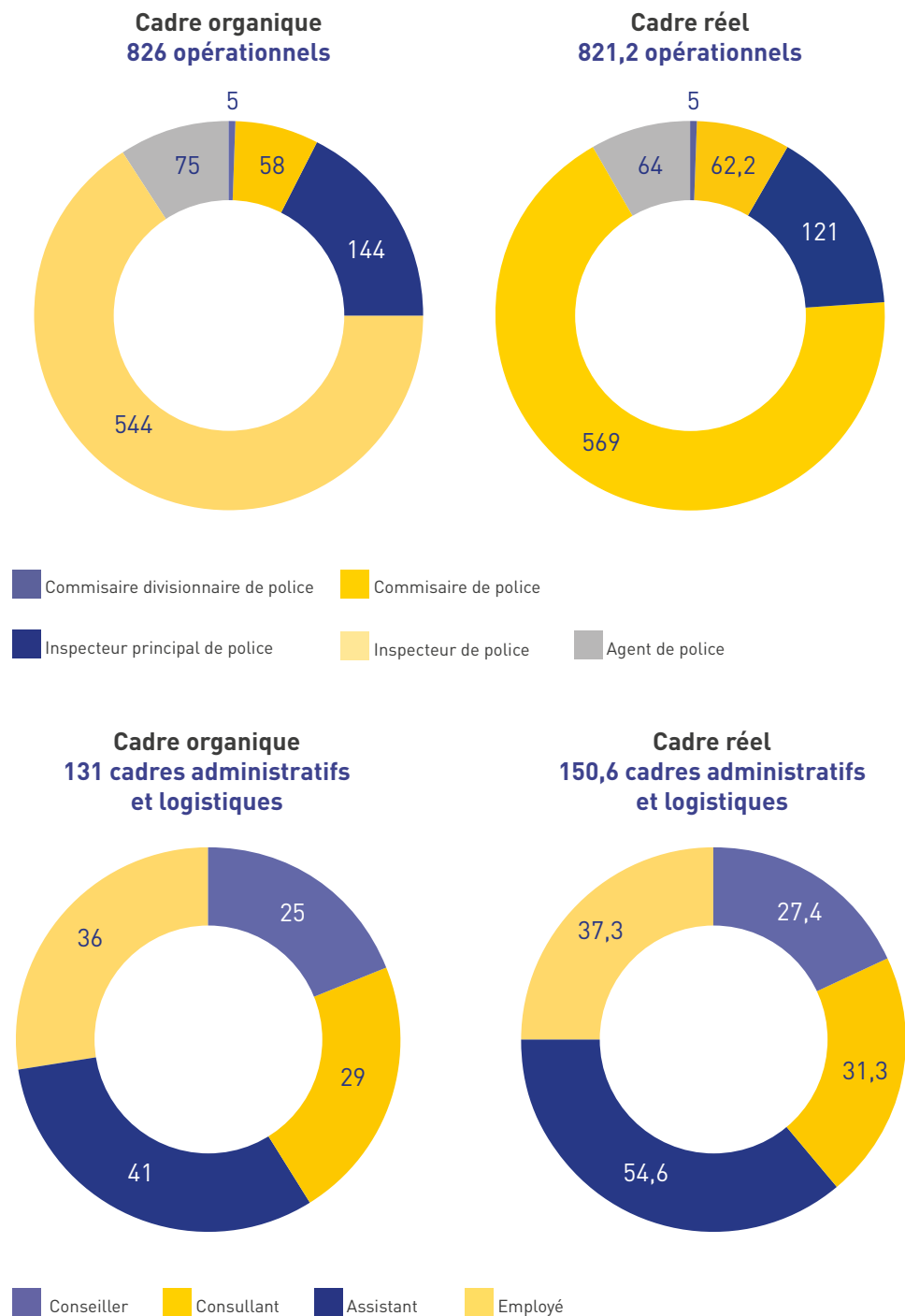
En **2019**, les fonctions de support, plus particulièrement l'IT et la logistique, ont fait l'objet d'une attention pour permettre le bon fonctionnement de l'organisation. Parallèlement, les unités à la fonction circulation ont continué à être renforcées, de même que les commissariats.

En **2020**, la fonctionnalité circulation continuera à évoluer, de même que la fonctionnalité judiciaire et les commissariats pour répondre aux défis posés dans le plan zonal de sécurité.



2.1.2 Cadre organique – Cadre réel

Le cadre réel est constitué du nombre de FTE, y compris les détachés IN et les mises à disposition dans le cadre du Plan Canal et sans les détachés OUT.



2.1.3 La culture d'entreprise

Notre identité collective « PolBruNo » anime notre philosophie de travail pratiquée quotidiennement au sein de notre organisation. Basée sur 8 valeurs, cette culture d'entreprise fait partie intégrante d'une politique globale en matière de ressources humaines.



Dans ce contexte identitaire, notre direction zonale encourage le membre du personnel à poursuivre son évolution en fonction de trois axes :

DÉVELOPPEMENT
STRATÉGIQUE

DÉVELOPPEMENT
RELATIONNEL

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

- 1 **Développement Stratégique:** Quelle sera la vision globale de notre zone de police et comment le membre du personnel s'y intégrera afin d'atteindre notre objectif premier à savoir offrir le meilleur service possible au citoyen ?
- 2 **Développement Relationnel:** Comment le membre du personnel, tous grades et fonctions confondus, contribuera à créer un contexte de travail serein, équitable et toujours professionnel ?
- 3 **Développement Personnel:** Le membre du personnel saisira toutes les opportunités pour progresser dans sa carrière en suivant des formations, en proposant des projets, en s'impliquant dans l'organisation et la concrétisation des missions de l'unité.

Voici quelques illustrations de notre approche PolBruNo :**RESPECT:**

Activités du réseau diversité,
Bruno@ttitudes: visites Auschwitz,
casernes Dossin + Quinzaine
de la diversité

INTÉGRITÉ :

Projets avec Unia et l'INCC
concernant la sélectivité policière

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES :

Organisation de journées des
officiers, réelle plateforme de
réflexion concernant les principes
managériaux

OUVERTURE D'ESPRIT :

Développement du partenariat
Accueil de délégations
internationales : Suisse, France...
Journée d'étude «Jeunesse/Police»
en mai 2020

UNIFORME :

Directives internes relatives
au port de l'uniforme
Réception du Nouvel-An renforce
notre image de solidarité et de
fierté d'appartenance auprès de nos
partenaires externes

ESPRIT DE GROUPE :

Teambuilding à Londres :
2 dates - 212 participants
Financement du Cercle
de la zone afin de soutenir
ses activités sociales
et sportives

RESPONSABILITÉ :

Sondages auprès des
membres du personnel
et des citoyens
Transparence auprès
des autorités administratives
et de la population

DISPONIBILITÉ :

Travail de quartier adapté
aux attentes des citoyens
Accueil des stagiaires policiers/
universitaires/Judiciaires

2.1.4 Le leadership

Dans le cadre de la réflexion sur les profils de fonction, un groupe de travail s'est penché sur la notion de leadership.



Les objectifs du projet :

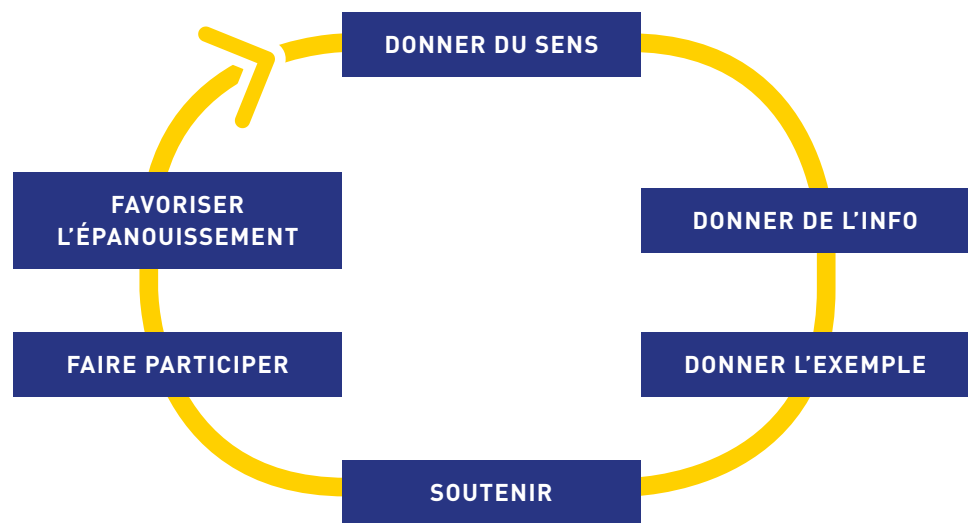
L'objectif principal du projet leadership est de (re)donner une place centrale à la fonction de supérieur hiérarchique ou chef de service. **Le but poursuivi est également de clarifier ce que l'organisation attend d'un bon chef et d'informer le membre du personnel sur ce qu'il peut attendre de son chef.**

Pour mener à bien ces objectifs, la zone Polbruno a mis en place un groupe de travail composé de membres du personnel calog et opérationnels, dirigeants et non dirigeants. Ce groupe de travail a mené une réflexion autour de la question du leadership et plus précisément sur les caractéristiques qu'un bon leader doit avoir.

Après plusieurs lectures et différents échanges, six caractéristiques du leadership ont été retenues par le groupe de travail et validées par la direction zonale : donner du sens, donner de l'information, soutenir, donner l'exemple, faire participer et favoriser l'épanouissement.

Le sondage :

Afin d'aller plus loin dans la réflexion, un sondage en ligne, préalablement validé en CCB et strictement anonyme a été proposé à tous les membres du personnel afin de connaître le ressenti actuel sur la question du leadership au sein de la zone.



Les résultats du sondage :

Au total, 491 collaborateurs ont participé au sondage « leadership », ce qui correspond à un taux de participation de 51 %. L'analyse des résultats a permis de mettre en lumière de réelles forces mais également de soulever des faiblesses qui deviennent dès lors des points d'attention et de travail.

Ce sondage a notamment révélé que la caractéristique « Donner du sens » était vue comme une réelle force ainsi que la capacité de nos collaborateurs à être orientés vers le citoyen. Les caractéristiques « Donner de l'information » et « Soutenir » sont quant à elles ressenties comme de réels points à améliorer au sein de notre zone de police.

Enfin, lorsqu'il a été demandé aux participants de classer les caractéristiques du leadership par ordre d'importance à leurs yeux, « Donner l'exemple » est apparue comme la caractéristique la plus importante tant pour les membres du personnel calog qu'opérationnels.

Les résultats de cette enquête en ligne ont été présentés le 30 septembre 2019 à l'occasion de la journée des officiers et calog A. Une deuxième vague de communication plus spécifique sera organisée au sein de chaque unité de travail à partir de janvier 2020.

Le suites du projet leadership ?

- Mise en place d'un plan d'action avec une **offre de formation** pour nos leaders, abordant des thèmes tels que le management des compétences, la gestion de conflits, la résolution de problèmes, l'élaboration d'un plan d'action, les entretiens d'évaluation, etc. Le but étant de leur offrir des outils pour mener à bien leur rôle de chef.
- Accompagnement de nos chefs au travers d'un **système de coaching**. Ce coaching se veut être un soutien informel auquel les chefs peuvent faire appel lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leur leadership ou dans la gestion de leur équipe ou d'une situation spécifique.
- **Des groupes de travail** hétérogènes par unité qui aborderont les résultats de leurs unités respectives et qui tenteront de mettre en lumière de manière concrète des pistes d'amélioration aux faiblesses soulevées.



2.1.5 Formations et indicateurs

FORMATION

46.937 heures (janvier à septembre 2019), soit 5.215 heures en moyenne chaque mois.

- > 68% formations ANPA, écoles de police et autres zones
- > 11% formations GPI 48
- > 8% formations en interne
- > ...

ACCIDENTS DE TRAVAIL (AT) ET SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL (ACT)

Entre le 1^{er} janvier et le 22 août 2019 : 77 accidents (>< 89 accidents pour la même période de 2018). AT = 84% et ACT = 16%

Impact en 2019 : **1.580** jours d'incapacité temporaire de travail avec **une moyenne de 25 jours par sinistre** (>< 44 jours en 2018)

Catégorie d'accidents (2019) :

- > 43% agressions
- > 30% déplacements en-dehors des installations
- > 6% déplacements dans les installations
- > 6% poste de travail

ABSENTÉISME – RÉSULTATS 2018

- > Nombre moyen de jours de maladie par personne par an : **26,14** (en hausse par rapport aux années précédentes)
- > Nombre moyen de jours de maladie par certificat : **8,11** (en hausse par rapport aux années précédentes)
- > Nombre moyen de certificats par personne : **3,22** (en baisse par rapport aux années précédentes)
- > Taux d'absentéisme = **7,58%** (en hausse par rapport aux années précédentes)
- > Facteur Bradford (indicateurs de fréquence des congés de maladie) : **1.639** (en diminution par rapport aux années précédentes)

2.2 Ressources matérielles

2.2.1 Infrastructure



Commissariat 1: Rodenbach



Commissariat 2: Hoedemaekers



Commissariat 3: Roodebeek



Commissariat 4: Bériot



Commissariat 5: Brabant

Chantiers 2019 :

- > Poursuite des travaux pour la mise en conformité des installations électriques du commissariat 3 (Schaerbeek), de l'État-major (Evere) et du CAP (Evere). Le remplacement des deux UPS (CAP et EM) a été réalisé ce qui assurera pour les infrastructures et nos réseaux une sécurité complémentaire temporaire lors des coupures de courant. La réception définitive des travaux est planifiée avant la fin de l'année.
- > Rénovation (électricité, ventilation, peintures) de l'antenne « Service d'Assistance Policière aux Victimes » (SAPV), Rue Royale Sainte-Marie, 163, 1030 Schaerbeek
- > Construction d'un local « print-track » (prise d'empreintes) au sein du commissariat 1 et acquisition d'un deuxième appareil pour améliorer les conditions de travail, l'efficacité de traitement des dossiers et de transmissions des données.
- > Mise en place d'un système GMAO afin de structurer et de mieux planifier l'ensemble des activités liées au facility management

Projections - 2020 :

- > La nouvelle directive ministérielle fédérale concernant la sécurisation des sites de police a été publiée en juillet 2019. Le niveau de sécurité (blindage, ...) dans tous nos bâtiments devra donc être revu à la hausse. La zone en tient déjà compte dans les projets d'investissement tels que l'aménagement des accueils (COM1 et COM3) dont la mise en œuvre a été, compte tenu des délais et de l'impossibilité physique de gérer plus de chantiers, reportée à 2020.
- > Dans le cadre de la planification de la réhabilitation du commissariat 4 (rue de Bériot 2A, Saint Josse), exécutée par la commune de Saint Josse, la zone a conclu un accord avec une société spécialisée dans l'immobilier afin de trouver un ou plusieurs sites successibles d'héberger pour la durée des travaux, le personnel et les services de ce commissariat.
- > L'augmentation du nombre de dossiers et leur complexité au niveau du suivi des chantiers nécessitera le renfort du service.

2.2.2 Logistique et masse



2019 – renouvellement des marchés suivants :

- L'acquisition des chaussures d'intervention,
- L'achat des gilets pare-balles intervention et cyclistes bicolores,
- L'acquisition du matériel pour les équipes zonales.

2019 – amélioration de l'offre de service :

Depuis la fermeture du magasin de la police fédérale, notre magasin situé au CAP a ouvert ses portes pour le personnel de la zone quatre demi-journées par semaine. Les services masse et logistique ont réalisé ces changements afin de tester la meilleure procédure qui pourra donner satisfaction à la gestion du stock, aux achats et distribution des équipements spécifiques par rapport aux disponibilités des membres opérationnels.

2.2.3 Parc automobile



165 véhicules



18 motos



34 vélos dont
6 électriques



4 véhicules de type
hybride pour la
proximité des
commissariats
1, 2, 3 et 4



1 véhicule
« plug-in hybride »
pour la brigade
judiciaire
centralisée



1 véhicule électrique
pour les agents de
quartier du commissariat
1 et 2 autres sont
commandés et devraient
être livrés fin 2019.





2019 – projet de mobilité douce :

Réflexion menée afin de faire une offre cohérente de transports publics et d'utiliser le vélo pour le déplacement des membres du personnel des services administratifs entre les différents bâtiments de la zone. Dans ce but, l'achat de 6 vélos électriques a été fait sur le budget 2019.

2020 - remplacement des véhicules selon le plan quinquennal et achat des véhicules suivants: 2 véhicules troupes MFO2, 5 véhicules pour les SLSE, 1 véhicule pour la DirCirc, 2 véhicules pour DMM, 4 véhicules d'intervention pour les COM, 1 camionnette pour infra, 1 voiture pour DMM (réserve), 1 véhicule pour DirProx, 2 camionnettes ou Transporter pour DPA, 3 camionnettes pour la K9.

2020 – achat de **10 vélos électriques strippés** pour la brigade cycliste.

Le respect des normes de la zone à basse émission :

À l'heure actuelle, la zone compte encore 58 véhicules portant le label EURO 4, dont 50 ne seront plus admis d'ici fin 2020. En raison des efforts budgétaires prévus dans les budgets 2018, 2019 et 2020, le respect de la norme sera assuré. Seuls 6 véhicules avec une utilisation spécifique ne la respecteront pas, à savoir 4 véhicules GNEP, le bus de prévention et le bus BOB. En raison de leur utilisation limitée (quelques kilomètres par année) mais toutefois nécessaire, la zone de police demandera des dérogations pour ces véhicules afin de pouvoir en disposer occasionnellement.

Mobile office :

Aménagement d'un véhicule attribué au STC avec la possibilité de faire les constatations et procès-verbaux à partir du véhicule, sans devoir rentrer au commissariat ; un bureau mobile donc.

2.3 IT

2.3.1 L'informatique

6 objectifs principaux

- › Transition vers le numérique
- › Homogénéisation des environnements
- › Amélioration de la gouvernance IT
- › Développement des fonctionnalités de base du département IT
- › Suivi et alignement avec les autres services de police
- › Formation et réseau d'aide

2.3.2 Les caméras



Nombre de caméras- voie publique : **159**



Nombre de caméras ANPR : **36**
(7 Evere, 22 Schaerbeek et 7 St-Josse-ten-Noode)

Utilité :

- > recueil et exploitation d'images dans le cadre de dossiers judiciaires
- > suivi en temps réel de situations ou événements sur la voie publique
- > patrouilles virtuelles
- > reconnaissance des plaques d'immatriculation et verbalisation

Situation actuelle et prévisions :

La mutualisation du système au sein de la plateforme régionale : La zone de police participe activement à l'élaboration d'un système efficace de mutualisation des images avec les autres zones de police, la STIB ainsi que la plateforme de la Région Bruxelles-Capitale. Toute la complexité de cette participation réside dans le fait de pouvoir conserver au niveau zonal, en dépit de la mutualisation, la complète indépendance de gestion et d'utilisation de notre matériel. En 2019, un nouveau système de management des images a été installé afin de permettre les échanges avec les zones de police avoisinantes et la STIB. Parallèlement, une convention a été proposée par la Région de Bruxelles-Capitale afin de réglementer les accès et les mesures de protection des données.

L'intégration des différents systèmes de vidéosurveillance : Plusieurs caméras ont été installées mais pas encore activées par manque de convention et de connexion entre le système des ANPR de la Région (Evere 7, Schaerbeek 22, Saint-Josse-ten-Noode 7) et le système d'exploitation unique au niveau de la police Fédérale. Au niveau local, des budgets ont été prévus pour l'intégration de plusieurs caméras de surveillance dans les bâtiments.

L'exploitation des images : participation de la zone au projet OSINT. De plus, des tests pour l'utilisation de bodycam et dashcam sont prévus en 2020.

Des **caméras supplémentaires** ont été installées sur la voie publique grâce aux investissements des communes : Schaerbeek (16 caméras sur 15 sites) et Evere (10 caméras sur 5 sites). La tendance se poursuivra à Schaerbeek (budget de 160.000 euros) et à Saint-Josse en 2020. Dans le cadre de la nouvelle législation sur les caméras, la zone de police souhaite de mettre sur pied une structure de gouvernance du système « cameras » entre la zone de police et les communes afin de suivre le développement et le financement du système.

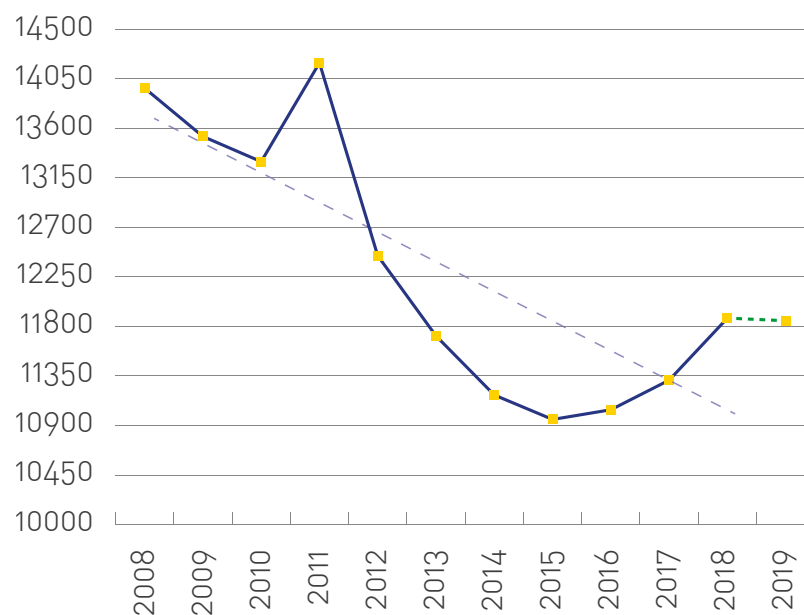
3

**RÉSULTATS
OPÉRATIONNELS
CLÉS**

L'objectif de cette partie est de présenter les principaux résultats de la zone pour les 9 premiers mois de l'année 2019.

3.1 Criminalité

Evolution de la criminalité objective - 2002 à 2019 - Zone 5344



Source : ISLP, soit les infractions enregistrées par nos services sur le territoire zonal

Contexte :

- > Hausse importante de la population depuis le début des années 2000
- > Insécurité marquée dans le quartier de la gare du Nord

Evolution 2018 → 2019: -0,2%

Moyenne mensuelle des infractions objectives en 2019 : 985

Taux de criminalité : 4,9 infractions par 1000 habitants et par mois

La criminalité objective, suit une tendance globale à la baisse sur l'ensemble de la période.

TENDANCES À LA BAISSSE

- > **Vols de véhicules** (4 roues)
- > **Cambriolages** : phénomène ayant fait l'objet d'un plan d'action suite à la recrudescence enregistrée en 2014. Grâce à un suivi particulier, une orientation adéquate des patrouilles, une amélioration de la prévention et des contacts avec les victimes, un recul de 15% est enregistré entre 2017 et 2018 et un recul de 24% entre 2018 et 2019.
- > **Vols avec violence** : malgré une recrudescence en 2018, le phénomène est à nouveau en baisse (-17%) pour atteindre un niveau bas.
- > **Délits liés à l'intégrité physique et aux mœurs** : une hausse importante a été constatée en 2017 et 2018. Une diminution est toutefois enregistrée en 2019 (-5%). Les violences intrafamiliales restent quant à elles stables mais à un niveau élevé. La zone a voulu améliorer la prise en charge des victimes au moment du dépôt de plainte. Un projet est en cours de réalisation au sein du commissariat 1.

LES POINTS D'ATTENTION

- > **Vols à la tire** et **Vols simples** : croissance enregistrée depuis 2017 principalement localisée au niveau du quartier entourant la gare du Nord. En réaction, un plan d'action a été mis en œuvre afin d'intensifier la présence policière dans le quartier, de développer le partenariat et de mener plusieurs actions ciblées.
- > **Escroqueries** (avec et sans internet) et **harcèlements** : tendance nationale.
- > **Vols dans véhicules** : phénomène autrefois inquiétant sur le territoire de la zone mais qui a atteint en 2018 un de ses niveaux les plus bas avec 1074 faits. Une recrudescence est toutefois enregistrée en 2019 mais le niveau reste bas.

Au niveau des lois spéciales, signalons la hausse des infractions constatées en matière de **stupéfiants**, reflet d'un travail proactif et d'opérations ciblées en la matière.

3.2 Circulation



La sécurité routière et la diminution des accidents avec lésions sont les objectifs principaux du plan d'action « circulation » du PZS 2014-2019.

VERBALISATION : RÉSULTATS 2017 À 2019

Hausse de 43% de la verbalisation (stationnement, franchissement feux de signalisation, vitesse, GSM au volant, ceinture...) entre 2017 et 2018.

Hausse de 42% de la verbalisation entre 2018 et 2019 et tout particulièrement pour la vitesse (+139%).

Résultats expliqués par la hausse de la proactivité et de l'investissement, la plus grande présence sur le terrain et l'implication de tous.

ACCIDENTS AVEC LÉSIONS CORPORELLES : RÉSULTATS 2017 À 2019

TENDANCE A LA BAISSSE

Baisse de 2% des accidents avec lésions corporelles entre 2017 et 2018.

Baisse de 13% des accidents avec lésions corporelles entre 2018 et 2019 (8 premiers mois).

Tendance à la baisse des accidents mortels et avec blessés graves en 2019 (janvier à août).

Les contrôles de vitesse sur la zone



2 radars mobiles



9 radars fixes



1 radar tronçon



Lidar prêté par la Région



3.2.1 Projet « axes rouges » - 2018 et 2019



Fin 2018, la zone de police Bruxelles Nord a lancé le projet des Axes prioritaires, dont l'objectif est de faire changer le comportement des automobilistes sur ces axes afin d'atteindre la vitesse légale. Les autres axes de la zone de police n'ont pas été oubliés pour autant et ont fait l'objet de contrôles réguliers mais non intensifs.

Au total, ce sont 6 axes qui ont été sélectionnés sur base de critères objectifs. Après deux mois d'opérations de contrôle sur les axes rouges, nous avons constaté que le nombre d'infractions enregistrées sur la rue Royale était extrêmement faible, soit 1 infraction pour 100 véhicules contrôlés. Nous n'avons dès lors plus repris cet axe parmi les axes rouges. Il a continué à faire l'objet de contrôles réguliers dans le cadre du dispositif quotidien.

Résultats enregistrés concernant la vitesse moyenne sur les 5 autres axes :



3.2.2 Brigade cycliste



Nombre actuel de membres : 9

Missions principales

- > Sécurité routière sur l'ensemble du territoire
- > Visibilité, proximité et contact avec les citoyens
- > Prévention générale
- > Verbalisation

Premiers résultats :

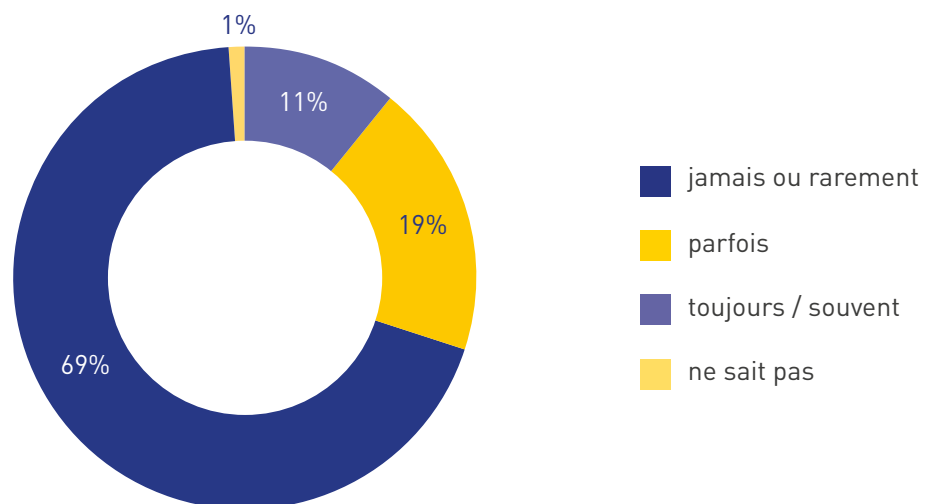
→ **2.456 infractions constatées** entre juillet et septembre 2019 dans tous les domaines liés à la circulation dont 42% en matière de stationnement, 9% pour le non-port de la ceinture, 6% pour l'utilisation du GSM au volant...

3.3 Perception de la sécurité par la population : notre sondage auprès de la population

<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance de son environnement, des attentes des citoyens et de leur satisfaction • Préparation du PZS • Amélioration continue • Evolution dans le temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Dedicated • Enquêtes téléphoniques • Entre le 24 avril et le 6 juin 2019 • Marge d'erreur +/- 3,02% • Pondération via 3 critères : sexe, âge, commune • 1052 répondants 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment d'insécurité • Problèmes de quartier • Circulation • Victimisation et taux de déclaration • Fonctionnement policier • Dernier contact avec la police • Agent de quartier
OBJECTIFS	MÉTHODOLOGIE	THÉMATIQUES

3.3.1 Sentiment d'insécurité

Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans votre quartier?



Sentiment d'insécurité similaire à celui de 2015 mais inférieur à celui de 2017 et 2011. Les comportements d'évitement s'atténuent avec le temps même si encore 50% des répondants évitent d'ouvrir à des inconnus et 36% évitent de laisser leurs enfants quitter la maison. Eviter certains lieux de la commune, de partir quand il fait noir et de prendre les transports en commun ne posent plus de problème à une grande majorité de personnes.

3.3.2 Problématique de quartier

Classement des situations les plus problématiques :

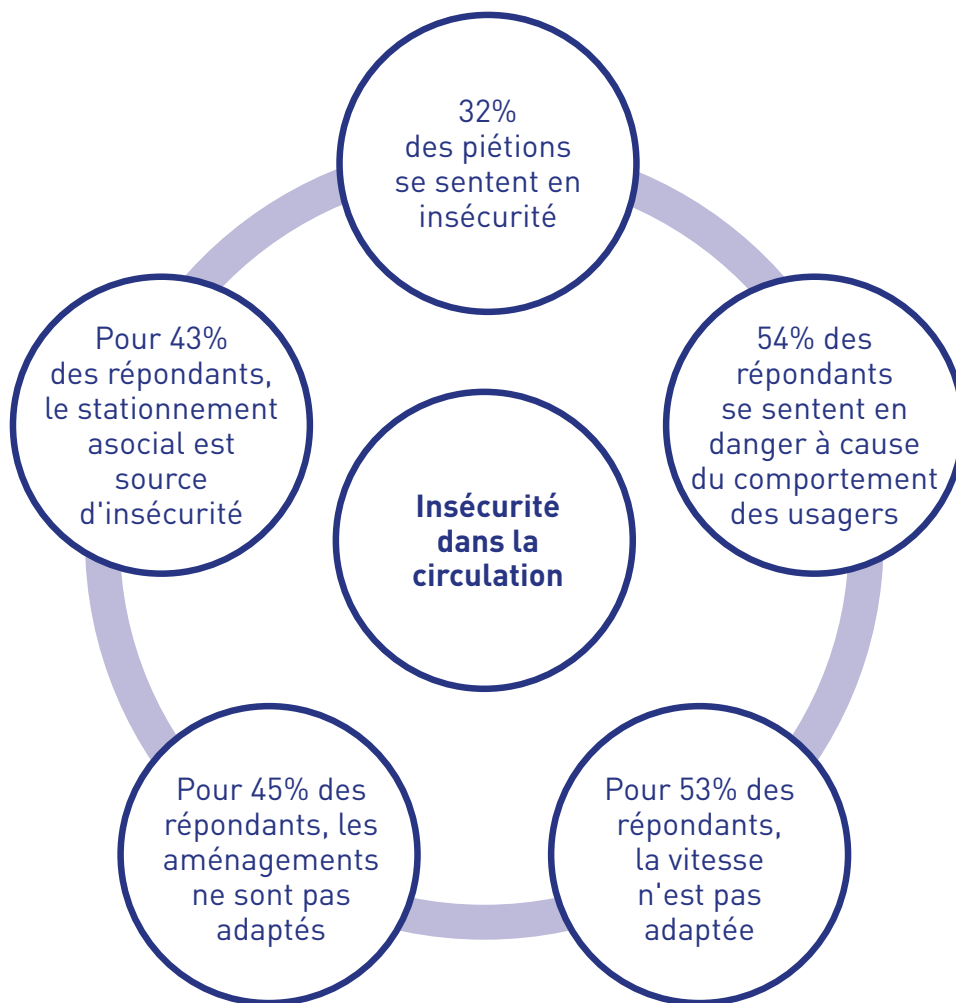
1. Conduite agressive dans la circulation
2. Vitesse non adaptée au trafic
3. Dépôts clandestins et détritux dans la rue
4. Cambriolages
5. Parking sauvage

A retenir :

- Prédominance des thématiques liées à la circulation et à l'environnement.
- L'ampleur des différentes problématiques est en baisse.



3.3.3 Circulation



3.3.4 Chiffre noir

Le chiffre noir permet d'estimer les délits qui échappent à la police.

CHIFFRE NOIR TRÈS BAS

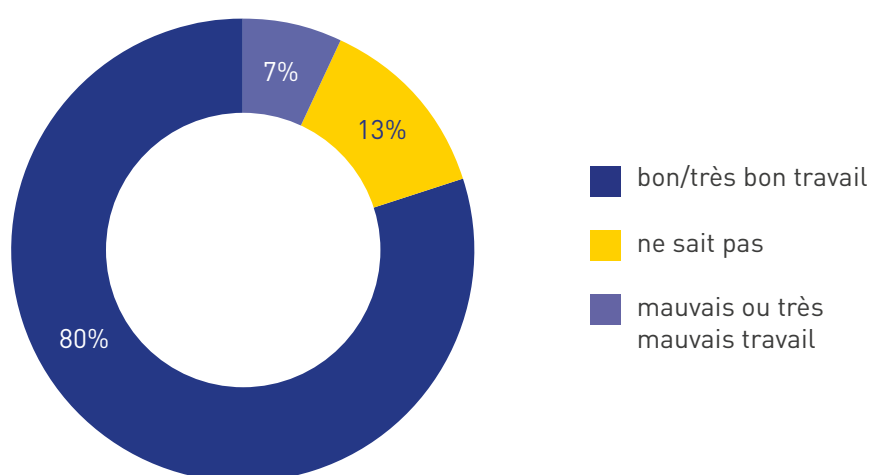
- > Cambriolage avec vol et sans vol
- > Vol de moto / mobylette
- > Vol de voiture
- > Vol avec violence

CHIFFRE NOIR TRÈS HAUT

- > Intrusion dans un ordinateur ou GSM
- > Escroquerie
- > Menace
- > Intimidation et harcèlement via internet
- > Atteinte aux mœurs

3.3.5 Fonctionnement policier

Que pensez-vous du travail effectué par votre zone de police?



- > Le taux de satisfaction global est en progression dans le temps.
- > La satisfaction est bien majoritaire pour toutes les thématiques évaluées (attitude / comportement, présence en rue, traiter chacun sur un pied d'égalité, fonction d'exemple, informations sur les activités de la police).
- > L'appréciation est aussi très positive concernant le langage, la tenue, la facilité d'aborder la police, le fait d'être au service et à l'écoute des habitants.

- > La manière dont la police aborde la circulation, la violence, les cambriolages, le vandalisme, les nuisances causées par des groupes de jeunes et les vols dans voitures est jugée positivement par la population ; le taux de satisfaction étant à chaque fois bien supérieur au taux d'insatisfaction.

23% des répondants ont eu un contact avec la zone de police au cours des 12 derniers mois et 75% d'entre eux en sont satisfaits ou très satisfaits.

3.4 Quelques chiffres – dossiers marquants

CHARGE DE TRAVAIL



En moyenne chaque jour, **197 appels** ou signalement d'événement pouvant nécessiter une intervention pour le 1^{er} semestre 2019.

Hausse de 1,4% par rapport à 2018 et de 5% par rapport à 2017.



451 arrestations (judiciaires ou administratives) en moyenne chaque mois en 2019 (sur les 9 premiers mois), chiffre en hausse.

- > dont 13% de mises à disposition des autorités
- > dans 31% des cas un mandat d'arrêt est décerné par le Juge d'instruction



1.270 personnes faisaient l'objet d'un dossier en octobre 2019 (soit un doublement du nombre de dossiers par rapport à 2018).

- > utilisation de I+Belgium
- > mise en place de référents par commissariat pour faciliter le suivi.



En moyenne par mois – sur les 9 premiers mois :

- > **2.585 PV** judiciaires initiaux (+0,4% par rapport à 2018)
- > **2.546 PV** judiciaires subséquents (-2% par rapport à 2018)
- > **7.078 PV** circulation initiaux (+21% par rapport à 2018)
- > **2.818** Apostilles (+6% par rapport à 2018)



1.437 événements / opérations organisés par la zone pendant les mois de janvier à septembre. Ce nombre est stable en comparaison avec 2018.

Gestion négociée de l'espace public (janvier à septembre 2019) :

- > **450 heures** en moyenne par mois pour des événements / services d'ordre en-dehors de la zone (hycap).
- > **621 heures** en moyenne par mois pour des événements / services d'ordre gérés par la zone
- > **521 heures** fournies en moyenne chaque mois pour les palais et tribunaux.

En ce qui concerne les **événements sur la zone**, ceux qui ont nécessité les dispositifs les plus importants sont : le Tour de France, une manifestation de l'extrême-gauche en septembre, plusieurs manifestations CCN, les élections, une manifestation de pompiers en juin,

En ce qui concerne les **services d'ordre en-dehors de la zone**, les Euro-Top et les festivités lors de la Fête Nationale ont nécessité une mobilisation importante du personnel.

VICTIMES



79 dossiers de médiation locale traités au cours des 9 premiers mois de 2019.

Evolution prochaine : une note du Parquet attendue pour le dernier trimestre 2019 devrait augmenter le nombre de dossiers traités par le service, normalement dans les domaines du harcèlement, des menaces / injures, ...

Implication future des services communaux de médiation.



Pour les 9 premiers mois de 2019, **charge de travail du Service Assistance Policière aux Victimes :**

- > **1.290 courriers** envoyés
- > **1.100 dossiers** traités
- > **607 entretiens**

Evolution prochaine : réflexion relative au rôle de garde.



Résultats janvier à septembre 2019 –

Présence du chien :

- > **23 auditions**
- > **parrainage et sensibilisation de 4 classes maternelles**
- > **opérations CASA**
- > **projet séniors**



Le **service AVAP** (Assistance Victimes Appui Policier) est opérationnel 24h/24 et est assuré par les assistants de concertation et certains membres du SAPV.

Entre janvier et septembre 2019, le service a été rappelé **53** fois pour différentes interventions (annonce de mauvaise nouvelle, VIF, incendie, suicide, viol...).

PRÉVENTION



En matière de **cambriolages** :

- > **120 visites techno-préventives** de bâtiments
- > **8 opérations CASA** (conseils dans les quartiers à risques)



15 actions sur les **squats** de la zone.

Analyse de la situation dans les squats et prise de contact avec les propriétaires et les squatters afin de trouver une solution.

DOSSIERS/OPÉRATIONS



156 PV judiciaires initiaux liés à la législation sur les armes (détention, port, commerce, transport) pour les 9 premiers mois de 2019, **baisse de 24%** en comparaison avec 2018.

28 examens théoriques pour obtention d'un permis et 5 examens pratiques

136 armes mises en dépôt au greffe



551 PV initiaux en matière de stupéfiants au cours des mois de janvier à septembre 2019 : 74% sont relatifs à la détention, 18% à la vente, 3% à la réunion en vue du trafic, 2% à la culture...



188 dossiers de contrôle des sièges sociaux d'entreprise à la demande de la police fédérale et partenaires externes.



5 opérations CIAO en 2019 (janvier à septembre) dont l'objectif est le suivant : objectif patrouilles pédestres tant préventives que répressives dans les quartiers prioritaires et regroupant les différentes fonctionnalités.

3.5 Mise en évidence de 2 services – Canine et BST

CANINE



- > 8 chiens opérationnels (6 chiens de patrouille, 1 dual (patrouille et stups) et 1 chien stups actif)
- > 5 chiens en préparation

Résultats 2019 (janvier à septembre)

- > nombre d'interventions : **1230** (en forte hausse par rapport à 2018)
- > nombre de patrouilles pédestres : **553** (en forte hausse par rapport à 2018)
- > nombre d'interventions « stups » : **139** (en hausse par rapport à 2018)
- > participation à **85 opérations** (CIAO, démonstrations, sécurisation, opérations judiciaires, événements, ...)
- > participation à **3 biathlons canins** (consacrés aux unités militaires et policières) avec une première place dans le classement par équipe dans l'un et 2 podiums individuels.

BRIGADE DE SÉCURISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN



- > 37 membres du personnel dont 2 encadrants et 1 secrétaire.

Résultats 2019 (janvier à septembre)

- > nombre d'opérations planifiées (Lipa, Fipa, Zipa) : **109**
- > nombre d'arrestations judiciaires : **197**
- > nombre de mises à dispo / citations police : **112**
- > nombre de personnes contrôlées : **1488**
- > participation au plan d'action Quartier Nord : **2.477 heures**
- > participation au plan d'action circulation : **rédaction de 2.519 PV**

3.6 Deux dossiers judiciaires remarquables

3.6.1 Dossier SALAKIS



Ce dossier met en avant les principes du projet Targetting de la BJC, visant à une **approche globale par groupe d'auteurs**. En juin 2019, au départ d'un dossier de vols /cambriolages commis par le milieu albanais et géré par deux membres du projet Targetting, les investigations font apparaître que l'organisation est tentaculaire et s'adonne également à la culture de plantations de cannabis.

Visant une approche globale, l'enquête est réorientée et l'équipe d'enquête est constituée de 10 policiers, avec comme résultat final la mise sous **mandat d'arrêt de 11 personnes**, la découverte de **16 plantations de cannabis**, la saisie de **79.000 plants de cannabis**, de **37 kg de marijuana** récoltée et de **204.000 euros** en numéraire. Le montant total (estimé) de l'actif illégalement acquis est de l'ordre d'un peu moins de **4 millions d'euros**.

3.6.2 Dossier Tiercé

Ce dossier met en avant les principes de l'**approche globale par quartier / hotspot** et la nécessité de l'ancrage au sein de la population afin d'apporter une réponse rapide aux problèmes de sécurité. En février 2019, à 10 jours d'intervalle, deux établissements de paris sportifs sont victimes de vols à main armée. L'enquête réalisée par les enquêteurs rattachés au commissariat territorialement compétent permet de rapidement identifier les deux suspects principaux, puis grâce à l'ancrage auprès de la population locale, à débusquer leur lieu de retraite où ils seront arrêtés par notre zone de police **trois jours après le second fait**, permettant ainsi de rapidement rétablir la sécurité dans le quartier.

Ce sont des approches similaires qui seront développées dans le cadre du Plan zonal de sécurité 2020-2025.

3.7 Partenariat

ECOLE

- > 67 maternelles, 66 primaires, 22 secondaires et 5 supérieures
- > Invitation annuelle de tous les directeurs d'écoles
- > Projet pour les maternelles (se familiariser avec le métier de policier) : 72 classes en 2018/2019
- > Parrainage : 54 écoles participantes et 1400 élèves de 6ème primaire présents à la fête de clôture –2018-2019
- > Secondaire : 24 classes sensibilisées aux dangers de la route, 24 classes au harcèlement, 2 participations à une réunion de parents
- > Sécurité routière devant les écoles (projet « Y'a pas que le 1er qui compte ») : 35 interventions

AVEC LES CITOYENS

- > Création de plateformes citoyennes (ex. quartier Nord)
- > Participation aux comités de quartier (ex. Diablotins)
- > Contacts et transparence avec les 1030/0, 1210/0 et 1140/0 tué

PROTOCOLES

- > Les pharmaciens
- > Les médecins
- > Les maisons de repos / l'aide et soins à domicile

INTERNATIONAL

- > Réseau Intersection Belgique et Canada (Community Policing)
- > Police cantonale de Lausanne (stages d'échange – répondants proximité)
- > FrancoPol

COMMUNES

- > Autorités, services population (projet District Team), service urbanisme (Ilho) / mobilité (sécurité routière), services prévention, services communication...

**PARTENARIAT =
CLE DU SUCCES**

AUTRES

- > Associations diverses (ex. Hub humanitaire)
- > INCC-Unia (profilage ethnique)
- > ...

PARQUET / POLFED

- > Parquet (suivi de nos priorités)
- > Police fédérale (quartier Nord)
- >

4

**STRATÉGIE -
PROJECTIONS VERS
LES PROCHAINES
ANNÉES**

4.1 Plan Zonal de Sécurité 2020-2025

PLAN ZONAL DE SECURITE 2014-2017/2019

Priorités :

- Fraude sociale (2014-2017)
- Sécurité routière (2014-2019)
- Développement d'une culture d'entreprise en interne (2014-2019)
- Cambriolages (2017-2019)
- Développement d'une procédure de travail en lien avec les auteurs radicalistes (2017-2019)



Conseils zonaux de sécurité :

25/04/2019 :
évaluation du PZS 2014-2019

10/10/2019 :
approbation du PZS 2020-2025

PLAN ZONAL DE SECURITE 2020-2025

Priorités :

- Sécurité routière : continuer les efforts en matière de sécurité routière en gardant comme priorités les accidents avec lésions corporelles, la verbalisation des thématiques prioritaires et le stationnement associatif.
- Développement d'approches multidisciplinaires au niveau des quartiers et groupes d'auteurs problématiques en insistant sur l'importance du partenariat

4.2 Autres projets zonaux

4.2.1 Plan d'action Nord



Objectifs du plan : Gérer l'insécurité importante et les nombreux troubles de l'ordre public dans le quartier en augmentant la visibilité.

Qui : Le commissariat 5 avec l'appui de l'ensemble de la zone

Partenariat : Services communaux, plateforme citoyenne, commerçants dans et autour de la gare, Hub humanitaire, la police fédérale, STIB / De Lijn, ...

Phénomènes prioritaires : Vols avec violence, vols simples, vols à la tire, stupéfiants, coups et blessures volontaires, menaces, conformité des commerces

Ce projet servira d'exemple dans le cadre du PZS 2020-2025 et du développement d'approches multidisciplinaires par quartier.

4.2.2 Projet Violence Intra-familiale



Objectifs du projet :	Améliorer la prise en charge des victimes de violence intra-familiale en sensibilisant le personnel à la problématique et en informant les victimes de leurs droits.
Qui :	Le commissariat 1 avec l'appui de l'ensemble de la zone
Partenariat :	Parquet, office des étrangers
Quoi :	Séances d'information pour toutes les Brigades du commissariat 1 Volonté d'étendre aux autres commissariats Création d'un flyer et d'une carte d'information à destination des citoyens Séances d'informations pour les élèves de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} humanité

4.2.3 Digitalisation

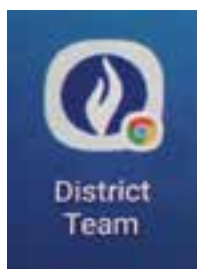
La digitalisation est aujourd'hui devenue une étape incontournable pour toute organisation. Elle impacte notre manière de traiter l'information, de stocker les données et d'entrer en relation avec les autres. Bref, c'est l'ensemble de notre environnement de travail qui se transforme progressivement. Il est important de nous adapter à ces changements à la fois pour garantir un service de qualité à la population, mais aussi pour que nous disposions d'un environnement de travail lui aussi de qualité pour chaque membre de la zone de police. C'est pourquoi nous nous sommes lancés dans la mise en œuvre de différents projets destinés à répondre à cette évolution.

OSINT

Ou Open Source INTelligence. Création d'une unité dont la mission principale est la recherche d'informations dans le champ vaste que constitue le net et cela, dans l'environnement sécurisé et anonymisé du centre ICT de la police fédérale.



Développement du nouvel intranet zonal et développement d'une politique digitale de partage des documents et de collaboration au sein et entre les unités de la zone.



Cette application facilite l'inscription des nouvelles domiciliations à la commune. L'agent du service Population encode dans Civadis/Saphir la demande d'enquête, qui se retrouve ainsi dans District Team. Équipé d'une tablette, l'agent ou l'inspecteur de quartier remplit directement l'enquête de résidence qui va rassembler toutes les informations disponibles. La traçabilité de l'enquête de résidence est renforcée et il sera possible de savoir à tout moment où en est la demande de domiciliation.

Après l'évaluation de la phase de test menée actuellement au commissariat 3 et à la commune de Schaerbeek, l'application s'étendra progressivement dans les autres quartiers et communes.

FOCUS

La zone de police s'est inscrite comme unité pilote (phase 2) dans le projet de la police fédérale «FOCUS» qui permettra à terme aux policiers sur le terrain, munis d'une tablette ou d'un smartphone, d'accomplir certaines tâches sur le terrain de manière mobile. Par exemple, pour obtenir des informations exhaustives sur une personne, il n'est plus nécessaire de consulter toutes les banques de données l'une après l'autre. L'application de recherche interroge toutes les sources disponibles – Registre national, casier judiciaire, Registre central des armes... – et fournit les informations proactivement. Autre exemple, la possibilité pour l'intervenant de rédiger son PV en direct et donc, de gagner du temps et d'être davantage présent sur le terrain.

Quand ? Une première phase test devrait débuter au cours du dernier trimestre 2020.

5

LEXIQUE

OSINT	Open Source INTelligence. Création d'une unité dont la mission principale est la recherche d'informations dans le champ vaste que constitue le net et cela, dans l'environnement sécurisé et anonymisé du centre ICT de la police fédérale
ANPA	Académie Nationale de Police – Nationale Politieacademie
BJC	Brigade Judiciaire Centralisée
Brusafe	Rassemblement des quatre écoles de sécurité en Région bruxelloise : l'École de Police (ERIP), l'Institut de Formation en Aide Médicale Urgente (IFAMU), le Centre de Formation des Pompiers de Bruxelles (CFPB) et l'École Régionale d'Administration Publique (ERAP) ainsi que le Centre d'Orientation au Recrutement (COR).
BST	Brigade de Sécurisation des Transports en commun
BTA	Bijstands Team d'appui
CaLog	Cadre administratif et Logistique
Caméras ANPR	Caméras avec la technologie de « Automatic Number Plate Recognition » (= Lecteur automatique de plaques d'immatriculation)
CAP	Centre d'Appui Policier, bâtiment de la zone de police situé au 124 rue Colonel Bourg – 1140 Evere
CCB	Comité de Concertation de Base – Basis Overleg Comité (BOC)
COM	Commissariat
CRT	Centre Régional de Traitement des infractions routières
DirCirc	Direction Circulation
DirProx	Direction Proximité
DMM	Direction Matériel et Moyens
DPA	Direction Police Administrative
EPO	Enquête Policière d'Office
GMAO	Logiciel de gestion de maintenance assistée
GNBP	Gestion Négociée de l'Espace Public
GPI 48	Module de formation continue des policiers
INCC	Institut National de Criminalistique et de Criminologie
K9	Brigade Canine
PGSP	Plan Global de Sécurité et de Prévention de la Région de Bruxelles-Capitale
PLIF	Personnel Logistique Informatique Finances
PolBruNo	Police Bruxelles Nord
Print-track	Système de prise des empreintes des personnes arrêtées.
PZS	Plan Zonal de Sécurité
RL	Recherche Locale
SAPV	Service d'Assistance Policière aux Victimes
SIC	Section d'Information Criminelle
SLSE	Service Centralisé Lois Sociales et Environnement
UPS	Uninterruptible Power Supply (Alimentation sans interruption : un dispositif de l'électronique de puissance qui permet de fournir un courant alternatif stable et dépourvu de coupures ou de micro-coupures, quoi qu'il se produise sur le réseau électrique)



NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2020